



La pêche

Avec ses multiples cours d'eau, le Parc Loire-Anjou-Touraine fait le bonheur des pêcheurs ! Amateurs et professionnels y pratiquent la pêche à la ligne, aux engins et aux filets. Leurs prises sont principalement constituées de brochets, carpes, sandres, silures, goujons...

LA PÊCHE EN LOIRE, UNE PRATIQUE ENCADRÉE

La pratique de la pêche sur le territoire est réglementée depuis le Moyen-Âge. Aujourd'hui, les prises de certaines espèces emblématiques sont très encadrées, et autorisées aux seuls professionnels : c'est le cas pour la lamproie, l'anguille, la civelle ou encore l'alose.

Même récréative, la **pêche en eau douce** nécessite de détenir une carte de pêche valable sur le secteur concerné. Les amateurs installés en bord de rivière ou d'étang sont tous membres d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ils pratiquent sur les lots où leur association a négocié le **droit de pêche** avec la collectivité ou les propriétaires privés. En effet, les fleuves ne sont pas toujours domaniaux : l'Indre et le Thouet, par exemple, sont en partie privés. Libre au propriétaire de céder ou louer son lot de pêche à une association !

Certains lots peuvent être exploités simultanément par des amateurs et des professionnels : les « bons coins » de pêche se partagent ! L'enjeu est alors de concilier les différents usages et la bonne conservation des milieux aquatiques.



© Jérôme Paessant
Animation pêche encadrée par la Fédération de pêche
49

LES PÊCHEURS PROFESSIONNELS DU PARC

Le Parc Loire-Anjou-Touraine ne compte plus que **deux pêcheurs professionnels**, seuls autorisés à utiliser certains équipements comme le guideau (ou dideau), la senne, le verveux, ou le filet-barrage, engin emblématique du Val de Loire mais pratiquement disparu. Ces équipements sont dits « passifs » car les poissons viennent se prendre dans les filets : ils ne sont pas attrapés.

Les pêcheurs professionnels ont le statut de chef d'exploitation agricole. L'État leur attribue leurs licences ainsi que leurs lots de pêche par des baux de 5 ans renouvelables. Ils tiennent un carnet dans lequel ils consignent leurs prises, toujours dans une optique de gestion durable de la ressource.

Les restaurateurs du territoire se fournissent auprès des pêcheurs professionnels. Mais ces derniers cuisinent et transforment également les produits du fleuve, principalement sous forme de terrines de poisson. Avis aux amateurs !

Vous aimerez aussi



Atelier Brins de Malice

ARTISANAT

VANNERIE

Le Thoureil

[Lire la suite +](#)



11.5KM - 3H

Vignes et bois

SENTIER DE PETITE
RANDONNÉE

VIGNOBLE

Les Ulmes

[Lire la suite +](#)



23 DÉC. 2024

Visite d'une production d'osier

SORTIE

SAVOIR-FAIRE

Saché

L'osier de Gué Droit

Découvrez le métier d'osiericulteur vannier. Qu'est-ce que l'osier ? Comment ça pousse ? Ce qu'on en fait ? Vivez une expérience unique au milieu des...

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



À chacun sa pelote

SORTIE **ANIMAUX**

Savigny-en-Véron

Écomusée du Véron

Savez-vous que tous les oiseaux « crachent » une pelote de réjection ? Les plus connus sont bien entendu les chouettes et les hiboux. Mais que trouve...

[Lire la suite +](#)



Sortie annulée : Petites bêtes des coteaux

SORTIE **ANIMAUX**

Les Ulmes

Nature Sciences Patrimoine

Sur les coteaux calcaires de la région vivent de nombreux insectes, certains sont vraiment peu communs. Essayons de les découvrir ensemble entre...

[Lire la suite +](#)



Les sternes, des acrobates de haut vol

SORTIE **ANIMAUX**

La Chapelle-sur-Loire

**Ligue pour la protection des
oiseaux - Touraine**

La Loire accueille deux espèces de sternes qui viennent nicher sur ces bancs de sable. La plus grande s'appelle la sterne pierregarin et la plus...

[Lire la suite +](#)
